Image not found or type unknown

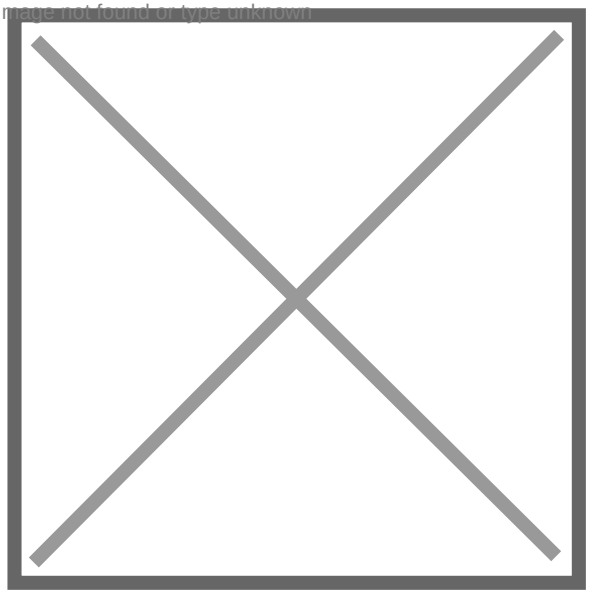

"erreur caisse" de soi disant 500 euros...aidez moi!!!!

Par **jessieamat**, le **29/01/2008** à **21:30**

bonsoir!

je travaille en tant que vendeuse dans une boulangerie. j'ai été embauché il y a 2 mois et je suis donc maintenant sur contrat CNE. tout se passait très bien. c'est une petite entreprise et je travaille le soir. je ferme le magasin tous les soirs (sauf samedi et dimanche) avec un autre employé. Le patron n'est donc pas présent à la fermeture.

aujourd'hui en allant au travail, la patronne me dit "jessie il y a des erreurs de caisse, mon mari (patron) en cherche la cause, je te dirais demain". je ne panique pas sur le moment.

mon collegue avec qui je fais la fermeture semble tres préoccupé! il me dit alors que "l'erreur caisse" est de 500 euros!!! et que cette erreur date du vendredi et samedi. or, je n'utilise presque pas la caisse (la seule que l'on a tous en commun) et en plus je n'ai pas le droit de la compter j'ai aucune preuve! aussi, je ne comprend pas pourquoi c'est une erreur de 2 jours , alors que le patron compte la caisse tous les matins....

on m'accuse alors d'avoir fait 500 euros de caisse, alors que cette caisse est commune à 4 personnes, et que je n'ai pas le droit de compter.

je pense que c'est un vol.....mais je suis entierement innocente et j'ai très peur car si je perd ce travail , je serai dans une situation tres delicate (j'ai un appartement, un pret, mes etudes...).

je ne veux pas etre licencié, s'il vous plait aidez moi!!!!!!

ma question est: "accusé d'une erreur caisse de 500 euros du fait que je sois nouvelle dans l'entreprise et qu'il ne s'agit que d'une petite boulangerie qui ne fait pas de gros chiffre, comment pus-je me defendre et aussi qu'a-t-il bien pu se passer?"

je precise aussi que
- on ma avoué que j'aurai fais des "petites erreurs antécedente" mais je ne peux pas faire 500 euros avec le peu de fois que j'utilise la caisse!
- j'ai peur qu'il cherche une escuse pour me licencier....

aidez moi je vous en supplie, je suis désèspéré et je passerai toute la soirée devant l'ecran en attendant votre reponse!!

merci

jessie

Par **jessieamat**, le **31/01/2008** à **13:00**

merci pour votre reponse! malheureusement j'ai recu un courrier recommandé ce matin.....suis virée....

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés